



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 28/02/2022	Dossier complet le : 28/02/2022	N° d'enregistrement : f09322p0068

1. Intitulé du projet
SENTIER SOUS MARIN DE PORT DE BOUC

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input type="text" value="MAIRIE DE PORT DE BOUC"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input type="text" value="BELSOLA LAURENT (Maire)"/>
RCS / SIRET <input type="text" value="21130077700011"/> Forme juridique <input type="text" value="MAIRIE"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
15	Récif artificiel (voir annexes)

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
<p>Il s'agit de créer un sentier sous marin entre la plage des aigues douces et la plage des combattants, à l'aide de bouées immergées sur un linéaire de 100 à 150m, à une distance du littoral de 20m maximum, et d'une profondeur de 3m. maximum. Ce sentier est destiné à tous les publics, et permettra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire découvrir notre patrimoine sous-marin du littoral port-de-boucain: <ul style="list-style-type: none"> . présence d'une ancienne canalisation sur 100ml et d'un diffuseur à son extrémité de l'usine Saint-Gobain qui servait à évacuer l'acide vers la mer..., au début du 20è. siècle, . présence de différents types de fonds marins: rochers, roches linéaires, galets . faire découvrir la faune et flore pouvant être vu - de participer à la création d'un récif artificiel (1 à 2 m²) réalisé à partir de déchets de poteries d'artisans, pouvant servir de caches pour les poissons et de support pour les moules ou autres mollusques - un suivi scientifique de la faune, flore, qualité de l'eau, en s'appuyant sur les associations déjà présentes (club de plongée et Institut Eco-Citoyen), et les élèves du collège Mistral, situé à proximité.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du sentier sous marin est de développer une activité aquatique de découverte avec des équipements légers et d'y associer une démarche pédagogique visant à faire évoluer les comportements.

Il s'agit de mettre en place un outil d'éducation à l'environnement et la préservation des milieux sous marins.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le sentier sous marin présentera 4 bouées immergées sur un linéaire de 100 à 150m, situées à une distance du littoral de 20m maximum. Des panneaux sous marins seront mis en place pour informer les baigneurs de la présence des différents fonds marins existant le long de notre côte.

Le contenu sera réalisé en collaboration avec le club de plongée de Port de Bouc, l'institut Eco-Citoyen d'Istres et l'entreprise Click Dive basée à Port de Bouc.

Les bouées supportant les panneaux immergés seront elles mêmes protégées par des bouées jaunes sphériques délimitant la zone de baignade.

Un récif artificiel (1 à 2m²) composé de déchets de poteries sera mis en place sur le parcours sous marin .

Les thématiques abordées à travers les panneaux seront:

- archéologie
- Flore et protection
- Faune et protection (récif artificiel)
- Passé industriel du golf

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce sentier sera en visite libre, gratuite, en masques/palmes/tuba durant la saison estivale. Les bouées sous marines seront retirées en fin de saison.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boucle réalisée avec 4 ou 5 panneaux	Environ 500m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue du Golfe
Plage des Combattant; Plage des
Aigues Douces
13110 PORT DE BOUC

Coordonnées géographiques¹

Long. __ ° 4 3' 24 " 397 Lat. _ 0 ° 04' 58 " 594

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forêt Domaniale de Castillon (3km à vol d'oiseau)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forêt Domaniale de Castillon (3km à vol d'oiseau)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'ancrage des bouées est fait de telle sorte qu'il évite les zones de Posidonie.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous considérons que le projet respecte le site et le patrimoine sous marin, il participe à sa préservation de part la sensibilisation qu'il va apporté .

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Présentation du projet, du récif artificiel et des thématiques abordées.

9. Engagement et signature

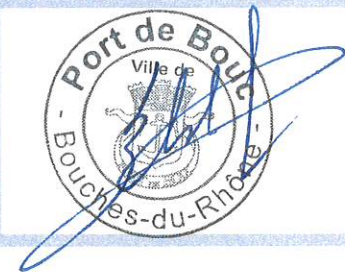
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



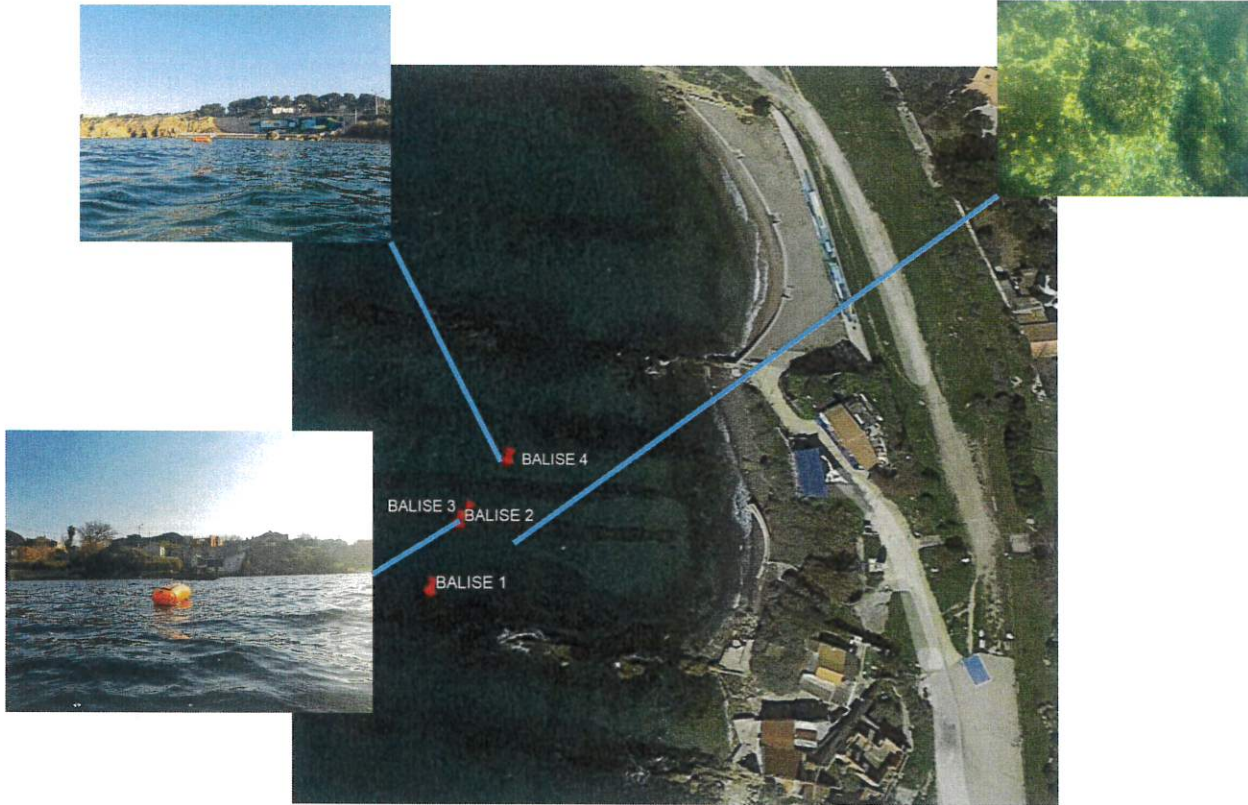
Fait à PORT DE BOUC

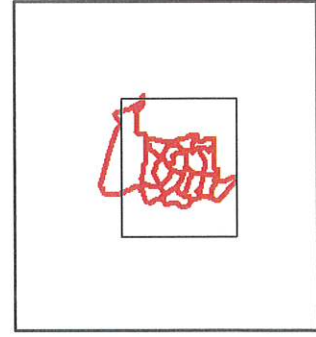
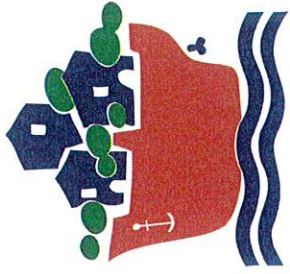
le, 22/02/2022

Signature



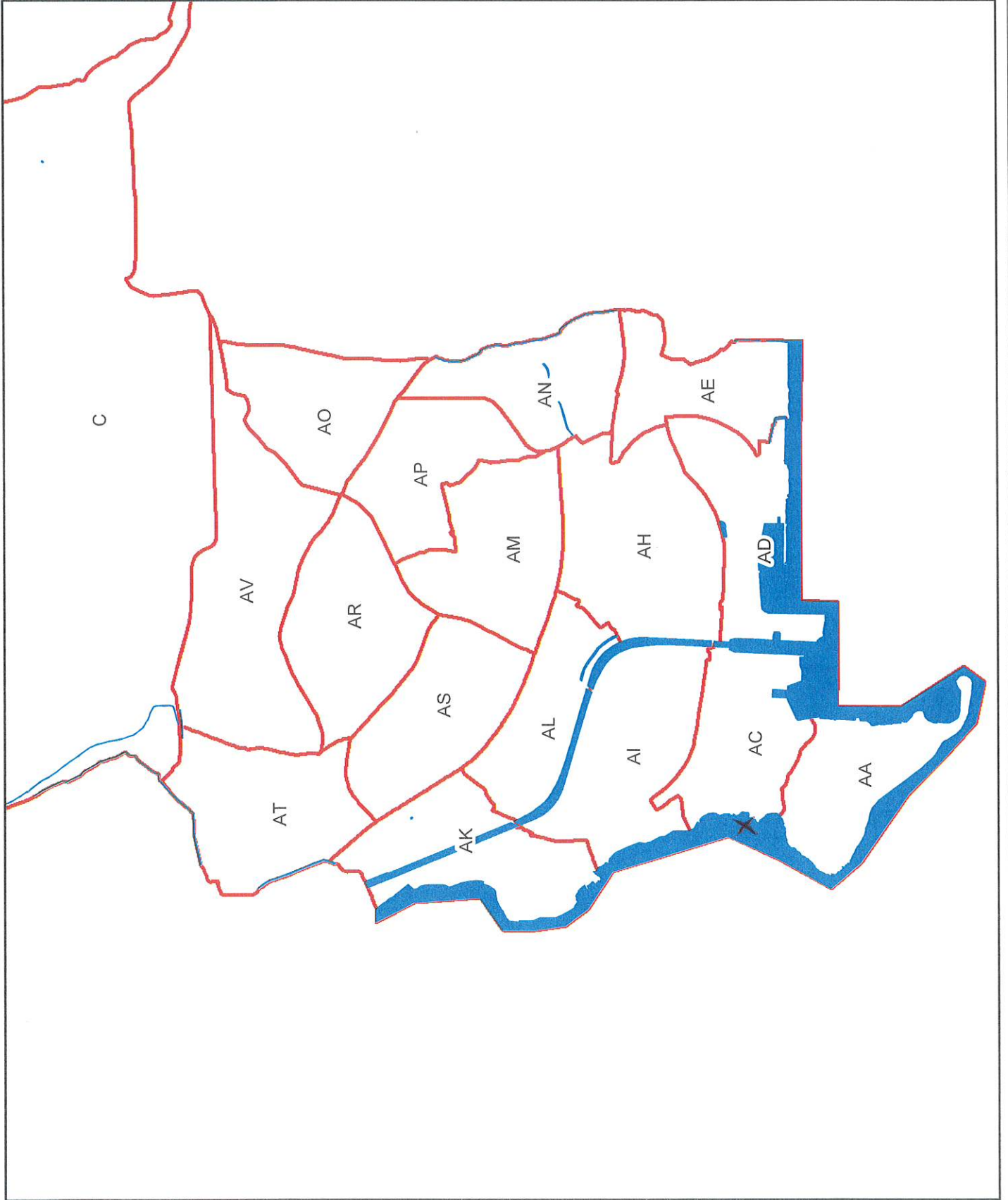
ZONE D'IMPLANTATION

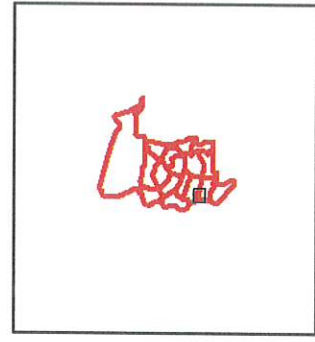
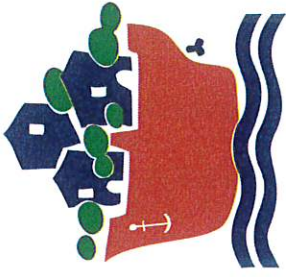




Echelle : 1:25 000

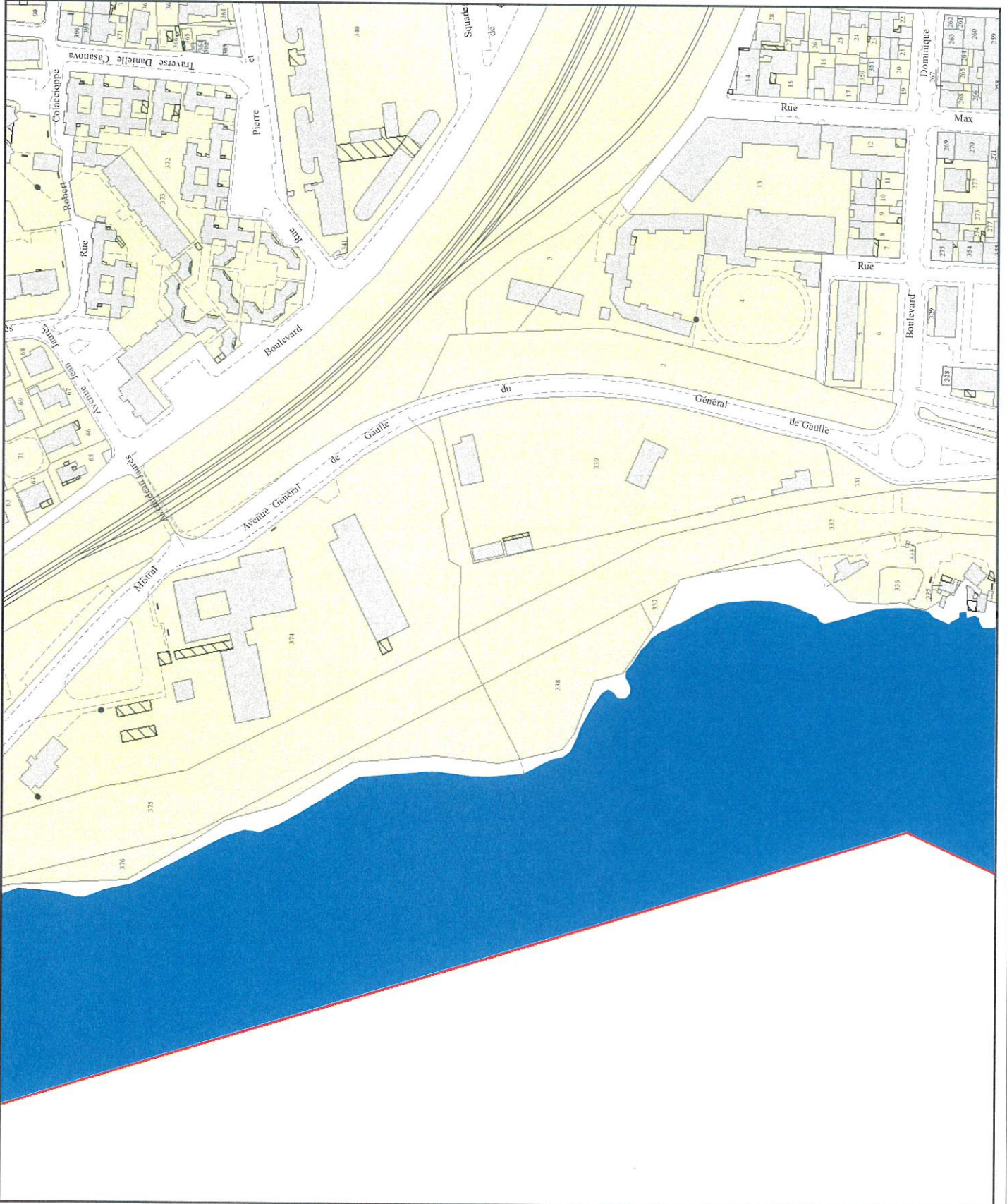
Reproduction Interdite





Echelle : 1:2 500

Reproduction Interdite





“le sentier” sous-marin”

Le budget

Définition du contenu du projet et de ses cibles

Les enjeux

Les partenaires à associer au projet

Analyse et choix du site

L'organisation du sentier

Les composants de la pratique

Les moyens

“ le sentier sous-marin ”

1 - DÉFINITION DU CONTENU DU PROJET ET DE SES CIBLES

LE PROJET DU SENTIER SOUS-MARIN EST DESTINÉ À DIFFÉRENTS PUBLICS ET AURA

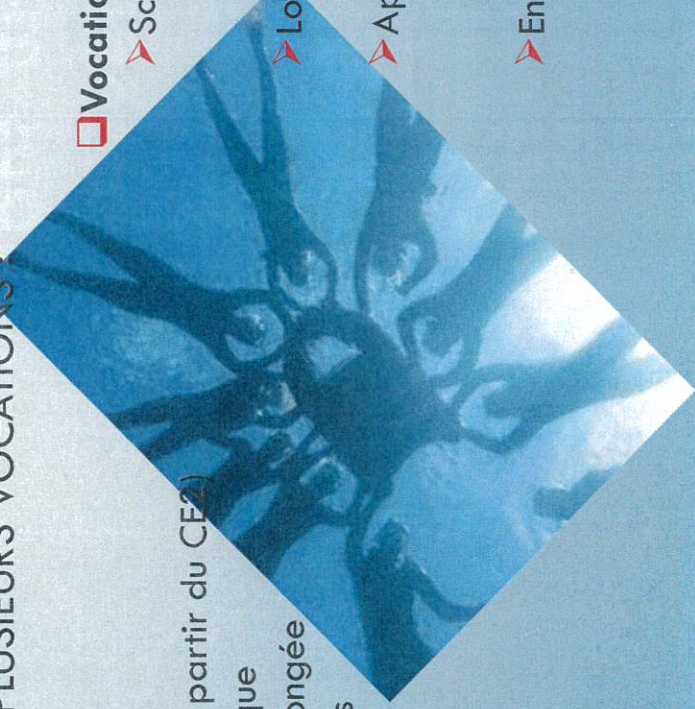
DONC PLUSIEURS VOCATIONS :

Publics :

- Loisir
- Scolaire (à partir du CE2)
- Base nautique
- Club de plongée
- Associations

Vocations :

- Scolaire / Péri-scolaire
- Education sur la biocénose et l'écosystème de notre littoral.
- Loisirs
- Randonneurs, tout public
- Apprentissage
- Etude de la biodiversité méditerranéenne et de notre littoral
- Environnementale
- Repeuplement de la population par la mise en place de moyens de reproduction

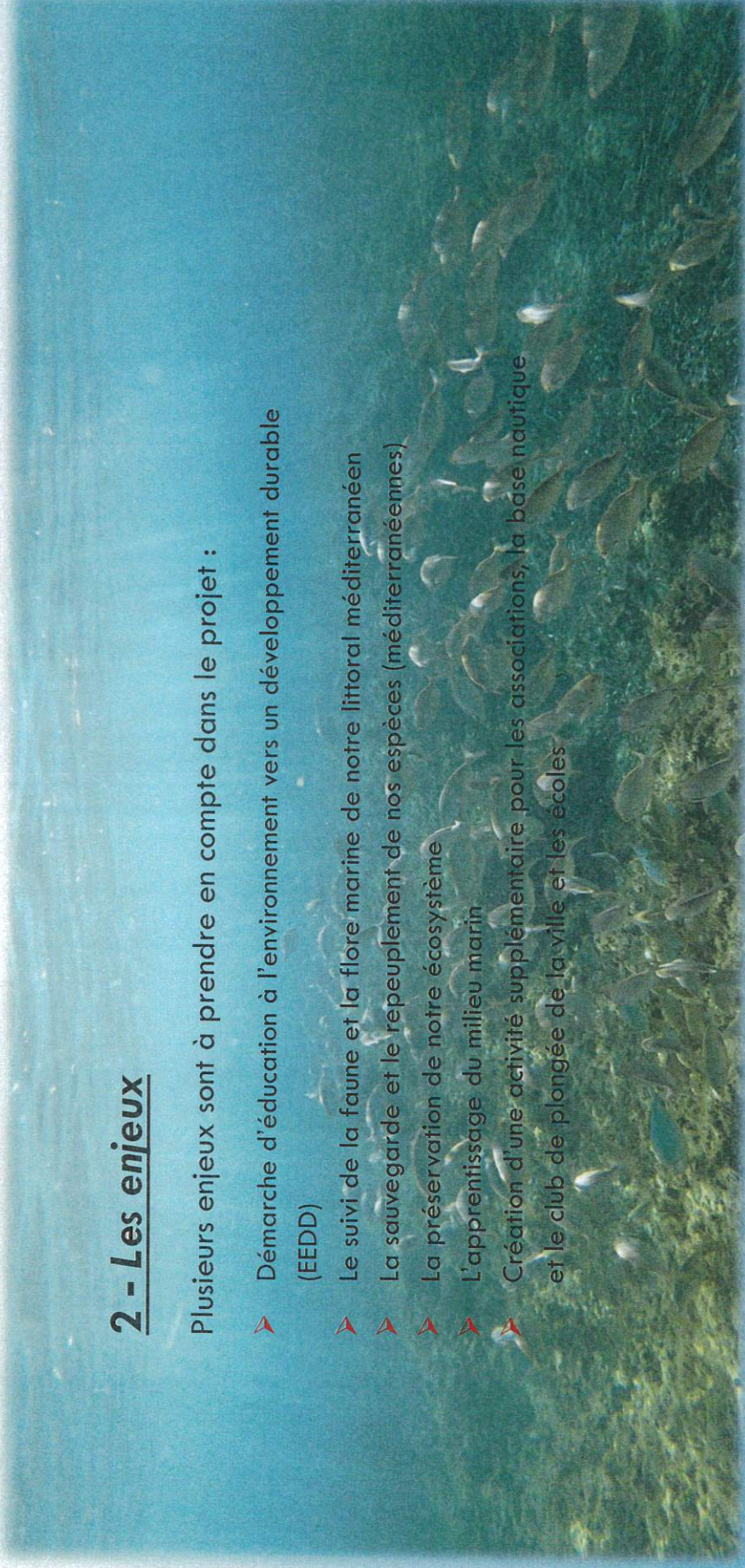


“ le sentier sous-marin ”

2 - Les enjeux

Plusieurs enjeux sont à prendre en compte dans le projet :

- Démarche d'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)
- Le suivi de la faune et la flore marine de notre littoral méditerranéen
- La sauvegarde et le repeuplement de nos espèces (méditerranéennes)
- La préservation de notre écosystème
- L'apprentissage du milieu marin
- Création d'une activité supplémentaire pour les associations, la base nautique et le club de plongée de la ville et les écoles



“ le sentier sous-marin ”

3 - Les partenaires à associer au projet

Partenariat :

- Région
- Département
- GPMM
- DDTM
- Club de plongée
- Institut Eco citoyen du golfe de fos
- Click Dive
- Scientifiques, études universités

Structure ou personnes ressources

- Organismes spécialisés

Autres usagers :

- Pêcheurs professionnels
- Plongeur apnée
- Club de plongée
- Base nautique
- Associations
- Citée éducative

“ le sentier sous-marin”



4 - Analyse et choix du site

- Types de zone :
 - Protégée
 - Natura 2000
 - Réserve naturelle
 -
- Caractéristiques du site et conditions de pratique
- Biodiversité, faune, flore, habitat
- Cohabitation avec les autres usagers
- La fréquentation du sentier :
 - Pratique libre
 - Pratique encadrée



Google

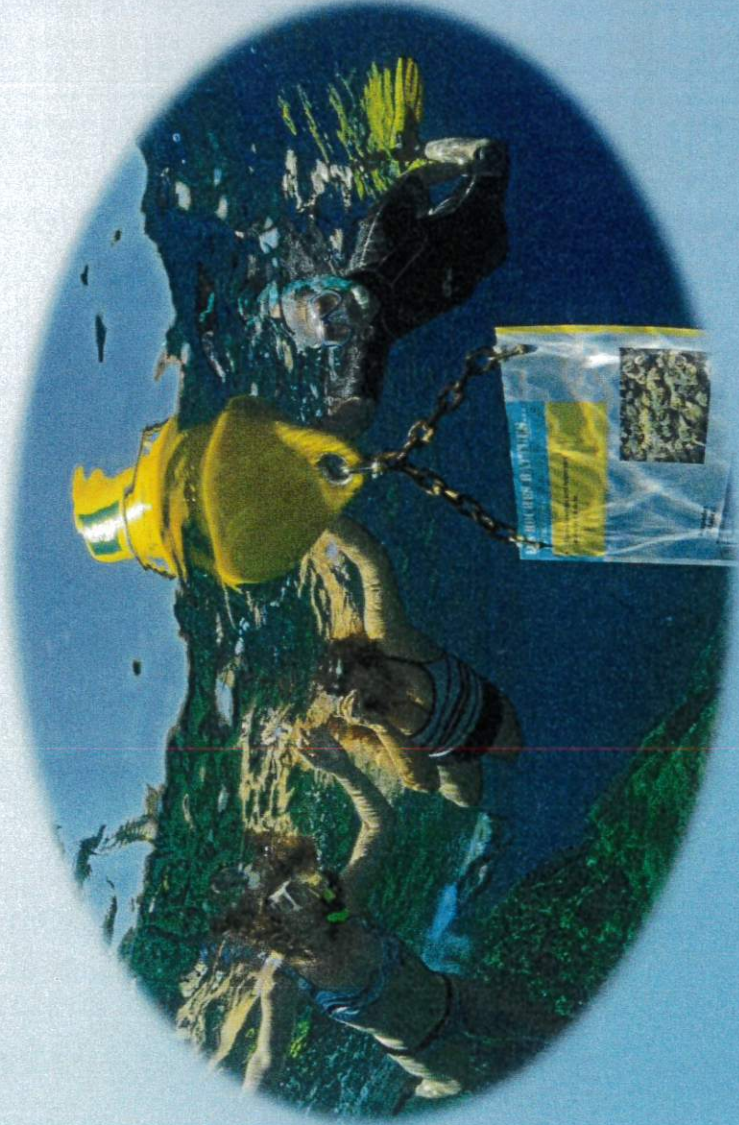
“ le sentier sous-marin ”

5 - L'organisation du sentier

Les paramètres à prendre en compte :

- ❑ **Facteurs réglementaires principaux :**
 - Règlementation du littoral
 - Règlementation du sport (pratique encadrée)

- ❑ **Les types de sentier sous-marin possibles:**
 - Pratique en autonomie dans une zone de baignade
 - Pratique en autonomie dans une zone délimitée et protégée, équipée de support de découverte et d'information
 - Pratique accompagnée



“ le sentier sous-marin ”

6 - Les composants de la pratique

L'accueil

- Le point d'accueil
- La présentation du sentier
- Une exposition sur les fonds sous-marin que les pratiquants ou visiteurs retrouverons sur nôtre littoral et notamment sur le SSM

L'activité

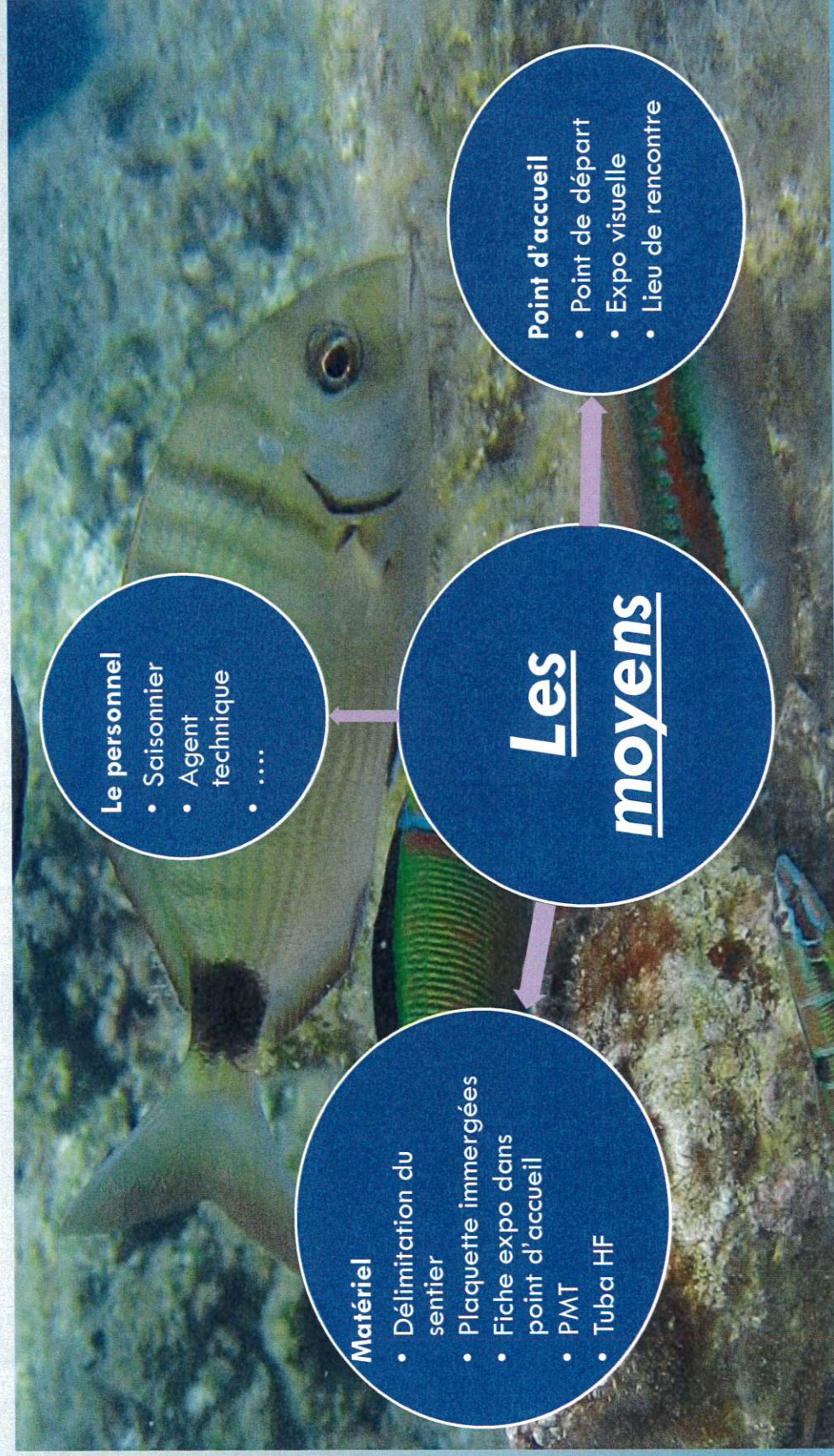
- Période d'ouverture
 - Scolaire
 - Public
 -
- horaires



Le suivi

- Scolaire
- Associatif
- Club (de plongée)
- Organisme spécialisé (biologie marine, université, etc.....)

“ le sentier sous-marin ”



“ le sentier sous-marin ”

8 - Le budget

Subventions

➤ La région

➤ Le département

➤ L'Agence de l'eau

Investissement initial

➤ Dépend de la part de subvention des différents partenaires

Entretien

➤ Le point d'accueil et d'information

➤ Le sentier



CONCLUSION

❖ Un outil d'éducation et de sensibilisation à l'environnement

Le sentier sous-marin s'inscrit naturellement dans le volet sensibilisation des politiques de gestion du territoire visant la préservation et l'amélioration des conditions environnementales du milieu littoral et marin.

Il peut intervenir dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation pour des publics diversifiés :

- jeunes dans le cadre scolaire ou péri-scolaire
- grand public dans le cadre de l'éco-tourisme ou de la pratique de loisirs
- acteurs du milieu marin dans le cadre d'une formation professionnelle
- publics à caractère spécifique dans la recherche d'autonomie et de responsabilité.

❖ Le sentier sous-marin outil du développement durable

Le sentier sous-marin est un exemple concret d'action pour le Développement Durable d'un territoire. Il permet en effet de prendre en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux en intégrant la continuité territoriale, terre-mer, ville-mer, importante pour comprendre et agir sur nos problématiques littorales.

Le sentier sous-marin apparaît donc comme indissociable des actions des collectivités territoriales et publiques pour le développement durable d'un territoire littoral :

- préservation et valorisation de sites remarquables
- contribution au développement de l'éco-tourisme
- valeur d'exemple pour les autres structures publiques et privées
- instrument d'appropriation du territoire littoral et de l'espace marin
- canalisation de l'affluence de fréquentation sur un site choisi
- instrument d'information et de sensibilisation pour mieux vivre ensemble sur le territoire.



Récif artificiel : poterie et environnement marin

Benjamin RICHARD Benjamin.richard@click-dive.com

Pourquoi?

Volonté de mettre en place une action en faveur de l'environnement, dans le cadre d'une formation (BTS Gestion et Protection de la Nature)

❖ A partir d'un constat :

- Les exutoires des déchets des artisans potiers sont limités au broyage et la réinjection dans une pâte d'argile (terre pure).
- Réduits en morceaux, un artisan en a fait des gabions décoratifs

➤ Une question : Comment valoriser ce déchet identifié, au profit de l'environnement?

➤ Des Enjeux : Environnementaux, sociaux-économiques, et éducatifs.

Quels sont les déchets?

Par « déchet », on entend ici toute la matière (terre cuite) qui ne finira pas en produit fini, commercialisable.

- **Il faut toutefois faire un tri:**
 - Pas d'oxydes métalliques (métaux lourds)
 - *sauf s'ils sont vitrifiés avec l'émail*
 - Pas d'émail (rend la surface lisse, et peut être coupant)
 - *Acceptable en petite quantité*

• On peut identifier 2 principaux types :

- Des débris de plus ou moins grande taille
- Des pièces entières ou presque (abimées ou abandonnées)



Objets d'art



Poterie classique

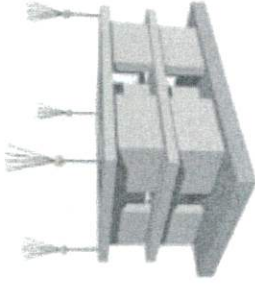


Proposition 1: Créer un récif artificiel « classique »

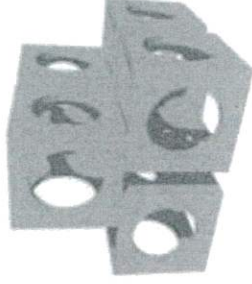
CRÉER DES HABITATS NATURELS AVEC 6 TYPES DE STRUCTURES ARTIFICIELLES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES



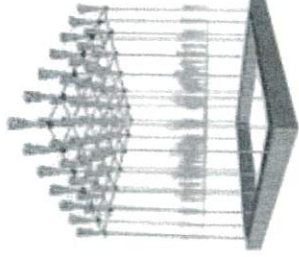
RÉCIF
PANIER FAKIR



RÉCIF
CHICANE



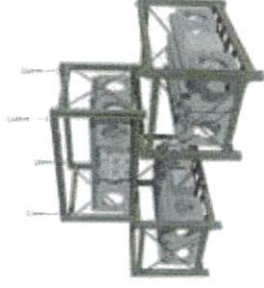
RÉCIF
AMAS DE CUBES



RÉCIF
FILIERE HAUTE



RÉCIF
AMAS DE BLOC ROCHEUX



RÉCIF
PANIER ACIER

Nurserie inspirée des « BioHut » développés par ECOCEAN



• Adaptations pour notre projet:

- Gabion rempli de chutes de terre cuite et éventuellement d'objets divers (pots à poulpe, œuvres offrant recoins et cavités)
- Taille réduite à $\frac{1}{2}$ m³ environ pour un module

• Objectifs:

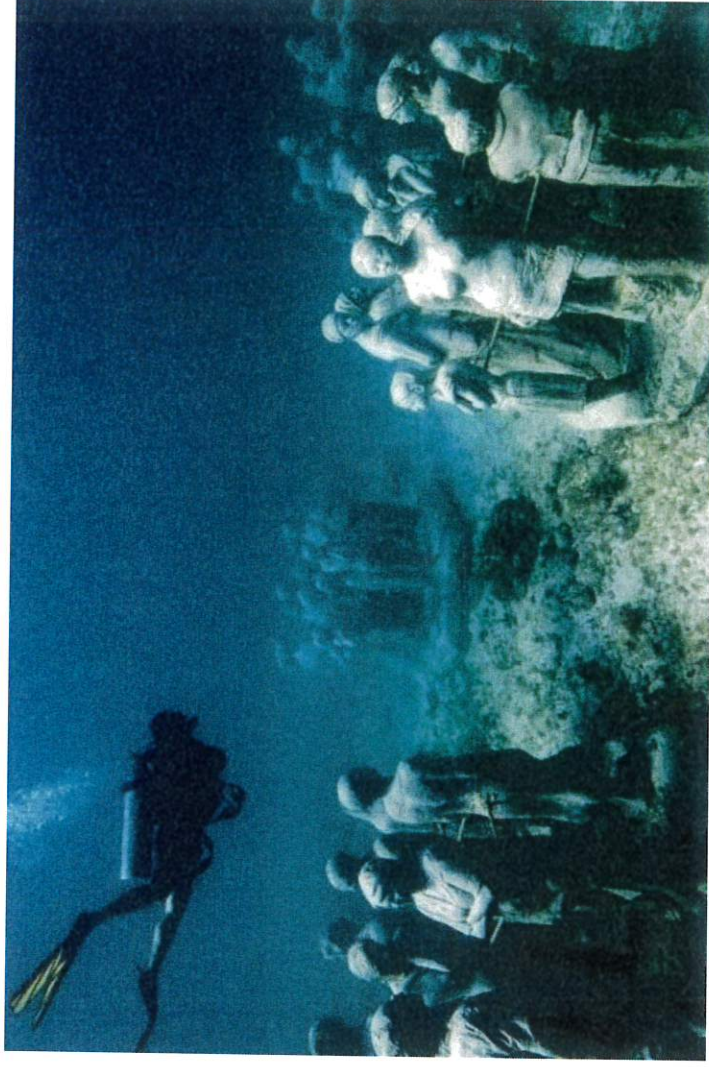
1. Pédagogiques
2. Environnementaux
3. Sociaux-économiques

Proposition 2 : exposition/création artistique

- Utiliser des œuvres non-commercialisables (art + poterie)
Ou bien :
- Créer de nouvelles œuvres à partir des rebuts

Objectifs :

1. Pédagogiques
2. Sociaux-économiques
3. Environnementaux



Dans les deux cas :

Possibilité d'intégrer une classe (collège) locale à la création et/ou au suivi de l'installation, de façon à maximiser son impact social et éducatif.

Contact

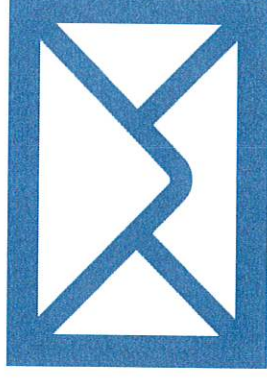
Benjamin RICHARD :

Benjamin.richard@click-dive.com

07 83 86 23 46

Click-Dive :

Maison des artisans, ZI de la Grand Colle,
Port-de-Bouc

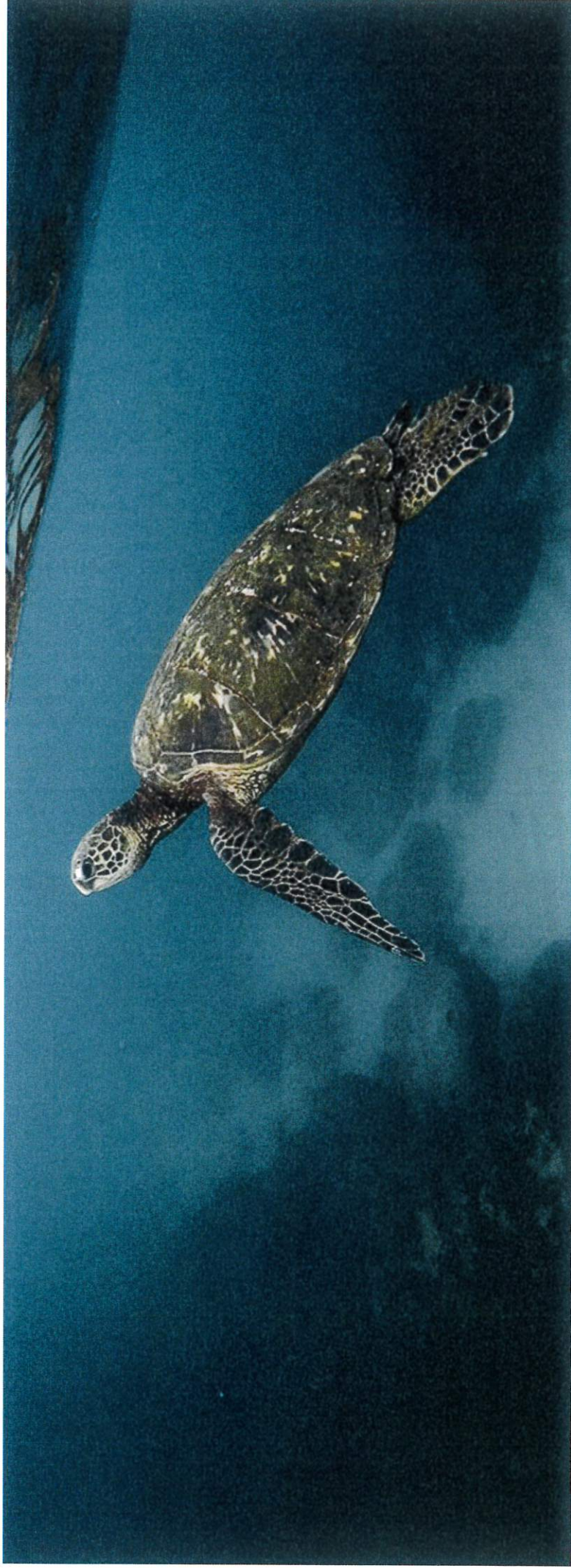


Citoyens de la Terre :

36 traverse des Fabres 13011 Marseille

africk@citoyensdelaterre.org

06.61.77.29.00



Stage mise en place d'un récif artificiel

Sommaire

- I. Réglementation
 - a) Lois et Directives
 - b) Permis et autorisations
- II. Écosystème local
 - a) Acteurs locaux et partenaires possibles
 - 1) Logistiques
 - 2) Financiers
- III. Différents objectifs possibles
- IV. Échéancier prévisionnel

I. Réglementation

Textes et conventions:

- Convention (1972) et Protocole (2009) de Londres
- Convention et Protocole de Londres/ PNUE (2009), *Directives pour l'implantation de récifs artificiels*, Londres (Royaume-Uni)
- Convention de Barcelone de 1995
- Code Général de la Propriété de Personnes Publiques
- Code de L'Environnement

Procédures administratives :

- Demande d'autorisation à la DDTM ou la DREAL
- Dossier de demande d'utilisation du Domaine Public Maritime, si immersion hors d'une zone portuaire (DDTM)

Selon le projet, ses objectifs, son ampleur, son emplacement et son coût, nécessité ou non de faire :

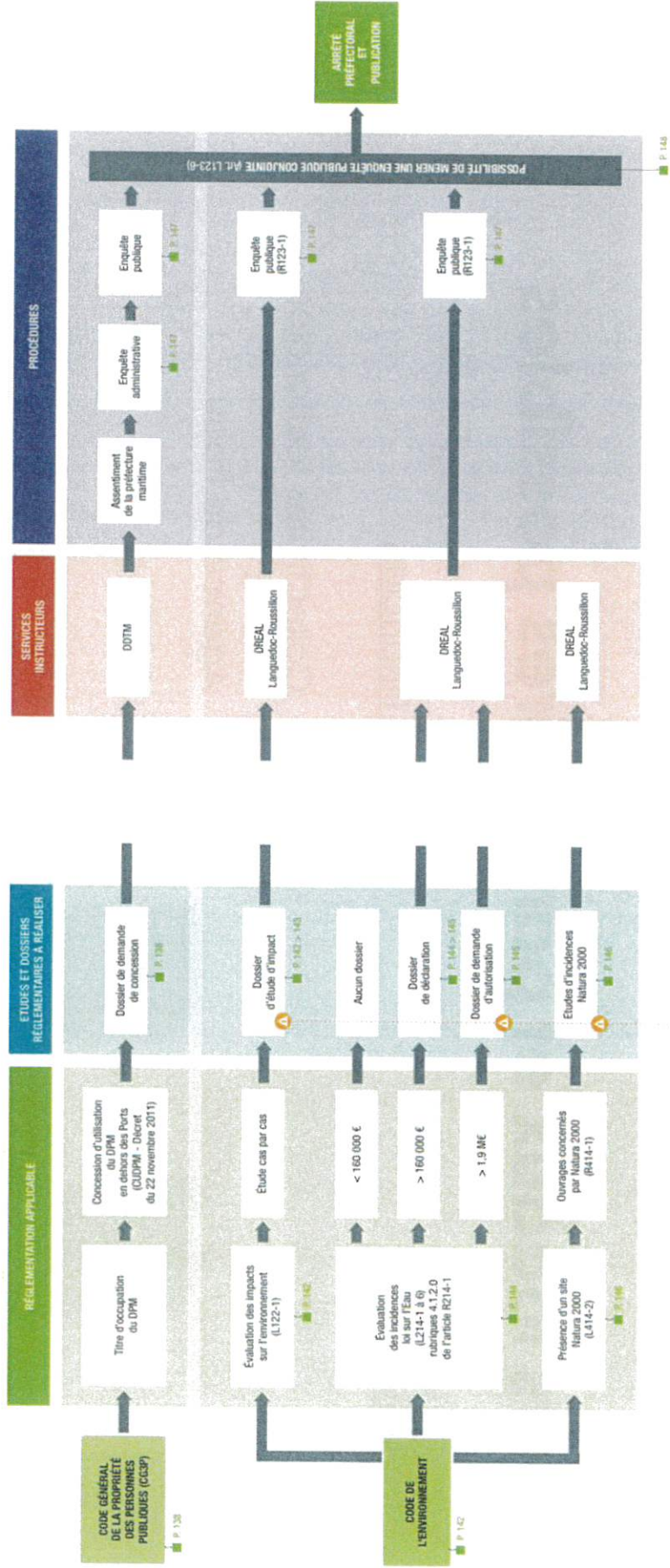
- Etude d'impact environnemental (DREAL, au cas par cas)
- Dossier loi sur l'eau (DDTM) si coût supérieur à 160 000 €
- Evaluation incidence Natura 2000, si immersion sur site Natura 2000

Il est possible d'entrer dans une procédure de **projet expérimental** en justifiant du caractère temporaire, scientifique et non commercial du projet.

- Pertinent pour un petit projet à faible coût.

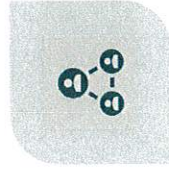
Procédure générale de mise en place de Récifs artificiels en Région Languedoc-Roussillon et PACA (Rapport CEPRALMAR 2014)

Schéma du cadre réglementaire de la procédure de mise en place des récifs artificiels



Acteurs locaux et partenaires possibles

1) Logistiques



RÉSEAU « ARGILE
CIRCULAIRE »



CLUBS DE
PLONGÉE



PÊCHEURS

2) Financiers

- Collectivités territoriales
- ADEME
- Agence de l'eau

III. Différents objectifs possibles

Restauration/production



- rétablir la richesse biologique d'une zone ayant subi une détérioration/améliorer la production en conchyliculture

Protection



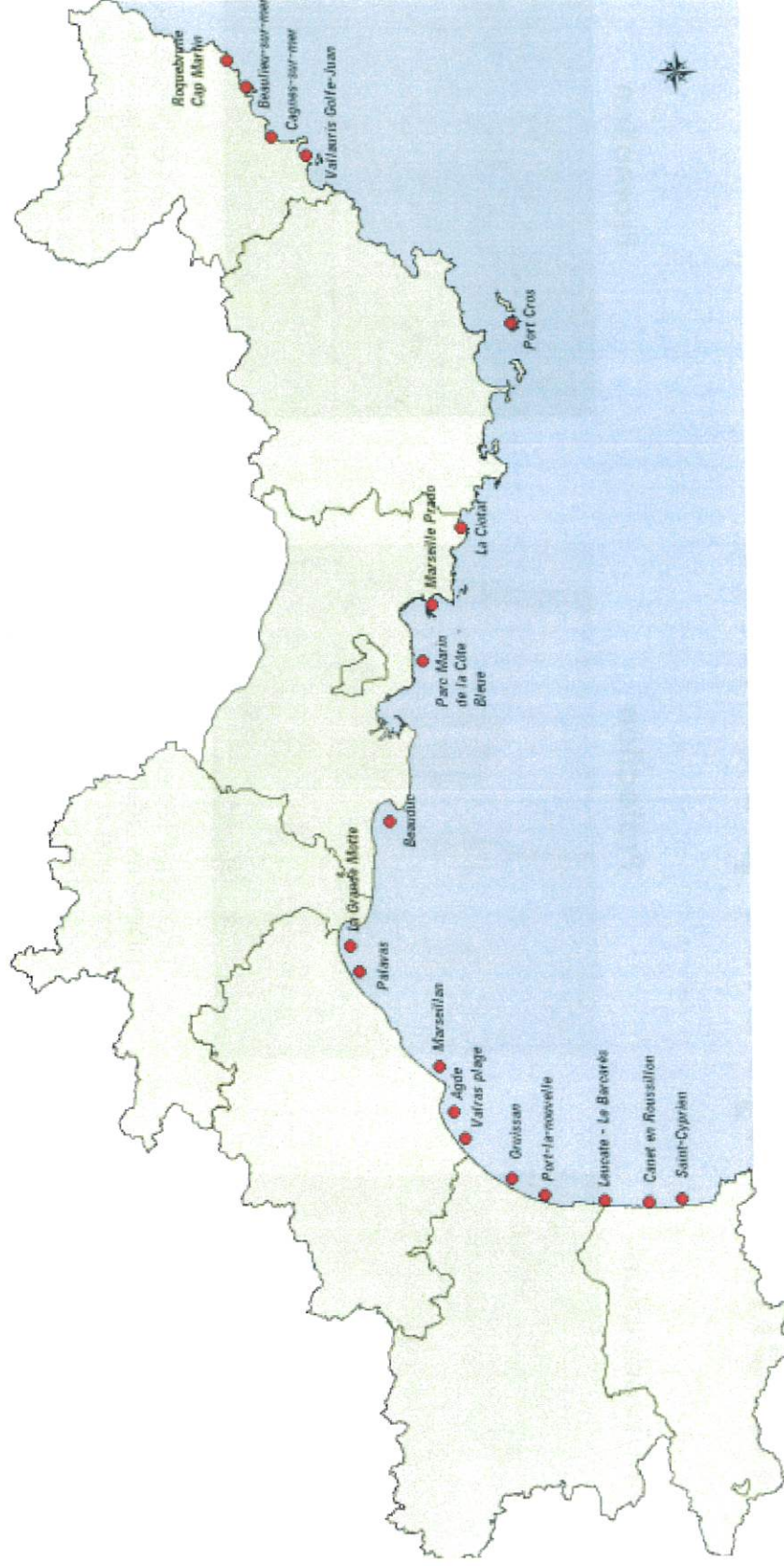
- protéger les espèces et les habitats déjà présents dans une zone contre les activités de pêche (principalement le chalutage de fond et la drague).

Promotion



- Attirer les espèces pour promouvoir les activités touristiques de plongée, ou dans un but de sensibilisation/éducation

Récifs artificiels déjà présents sur la côte méditerranéenne



IV. Echéancier prévisionnel

04-29 Octobre 2021	22 Novembre - 03 Décembre 2021	17-28 Janvier 2022
<ul style="list-style-type: none">• 04 - 17 : rencontre Acteurs, démarches administratives• 17-29 : choix du site et du type de récif, diagnostic état initial et définitions objectifs	<ul style="list-style-type: none">• élaboration de prototype(s) et immersion	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic de l'efficacité ou non du récif et amélioration si nécessaire• Bilan et mise en place du suivi long terme

